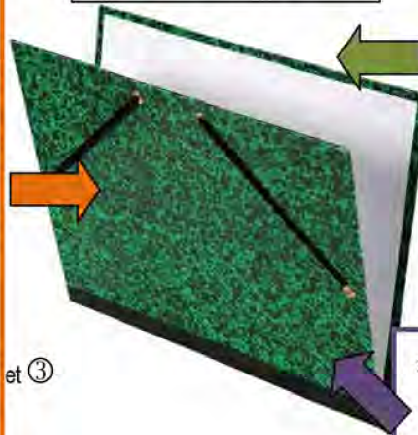


BACCALAUREAT ARTS PLASTIQUES ■ OPTION DE SPECIALITE
CONSTITUTION DU DOSSIER SUPPORT DE L'ORAL

LE DOSSIER DE TRAVAUX

- ✗ **minimum de 5** et au **maximum 10** travaux avec des médiums et des techniques variés.
- ✗ **3 travaux** (obligatoirement bidimensionnels et sur support physique) seront des productions abouties.
- ✗ le **dossier numérique** contient les productions spécifiquement informatiques et les restitutions des travaux en volume, des travaux de très grand format ou impliquant la durée ou le mouvement.
- ✗ le **visionnement** du dossier voir note ① et ③ numérique ne peut excéder **5 min.**

- ✗ carton à dessin maximum demi grand aigle 75 x 52 cm et 5 cm d'épaisseur.



LE CARNET DE TRAVAIL

- ✗ il témoigne des recherches abouties ou non.
- ✗ il vient en appui des travaux présentés afin de permettre une meilleure compréhension des démarches et des recherches.
- ✗ carnet de travaux maximum 45 x 60 cm et 5 cm d'épaisseur.
- ✗ il peut être numérique auquel cas son **visionnement** ne peut excéder **2 min.** voir note ① et ③

LA FICHE PEDAGOGIQUE

- ✗ établie par le professeur et supervisée par le chef voir note ② d'établissement.
- ✗ elle comprend la liste des travaux contenus dans le dossier et la liste des propositions de travail en lien avec les entrées du programme.

note ①

Le candidat doit prévoir des restitutions papier qui seront présentées en cas d'une éventuelle panne du dispositif numérique, le candidat restant responsable du bon fonctionnement de son matériel informatique.

note ②

Les productions numériques sont validées par une extraction de quelques éléments caractéristiques de type photogramme sur support papier.

note ③

Ces travaux seront restitués par les moyens de la photographie, de la vidéo ou de l'infographie dans le dossier numérique.